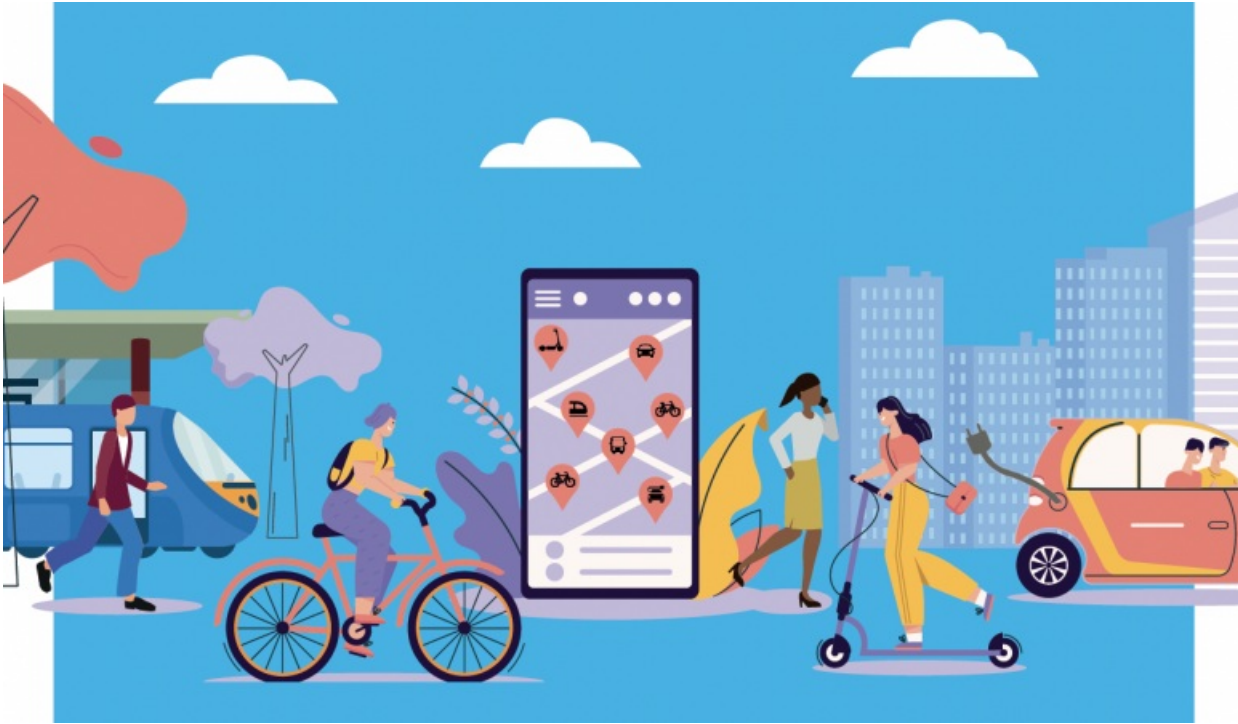


Penser la mobilité de demain

Une démarche pour accompagner l'évolution du territoire et vos déplacements quotidiens.



Paris Terres d'Envol, l'un des 12 territoires autour desquels s'articule la Métropole du Grand Paris, pense dès aujourd'hui une mobilité nouvelle pour les 8 communes qu'il regroupe au nord-est de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte). Le plan local de mobilité (PLM) qu'il présente vise à améliorer les déplacements des habitants, salariés et usagers du territoire à l'horizon 2027.

Objectifs :

- améliorer la mobilité des habitants, salariés et usagers du territoire en développant les modes de déplacements respectueux de l'environnement et de la santé (transports en commun, marche, vélo, usages partagés de la voiture...),
- répondre efficacement aux problématiques locales (tissu urbain fragmenté, coupures urbaines compliquant les déplacements, offre de stationnement insuffisante...).

Plan local de mobilité : les grandes étapes

Après une phase de diagnostic qui a permis d'identifier les spécificités du territoire en termes de déplacements, une première concertation a été menée, fin 2018, pour échanger sur les orientations du plan local de mobilité et mettre en lumière les premières pistes d'action.

Rassemblant plus de 100 habitants ainsi que les partenaires associés, les ateliers participatifs ont alimenté les réflexions sur le programme d'actions qui sera mis en œuvre pendant une durée de 5 ans. Six grands objectifs ont ainsi été définis et déclinés en près de cinquante d'actions (nouveaux services, réalisation d'aménagements sur l'espace public, actions de sensibilisation...) :

- 1. Mieux intégrer le territoire dans les échanges franciliens :**
 - Aménager les pôles gare
 - Sécuriser les itinéraires vélo et à pied vers les gares
 - Développer des lignes de bus à haut niveau de service
- 2. Garantir l'accessibilité routière et en bus :**
 - Aménager la voirie en faveur des lignes de bus
 - Permettre un trafic routier apaisé et sécurisé
 - Sensibiliser à la sécurité routière
- 3. Repenser la place de la voiture dans l'espace public :**

- Créer une offre de stationnement adaptée autour des gares
 - Créer des stationnements pour le covoiturage et l'autopartage
 - Accompagner les bailleurs pour requalifier les parkings des immeubles
4. **Favoriser la marche et le vélo :**
 - Créer des itinéraires cyclables et pédestres jalonnés
 - Créer des stationnements et de nouveaux services pour le vélo
 - Améliorer l'accessibilité des arrêts de bus
 5. **Encourager de nouveaux usages de mobilité**
 - Développer les bornes de recharge pour véhicules électriques ou à hydrogène
 - Promouvoir l'autopartage et le covoiturage
 - Accompagner les particuliers et les entreprises vers les mobilités durables
 6. **Améliorer le transport et la livraison de marchandise**
 - Revoir le plan de circulation des poids lourds
 - Harmoniser les réglementations de livraison
 - Développer les aires et les points de livraison

LES ÉTAPES DU PLAN LOCAL DE MOBILITÉ



Documents

[Consulter le dépliant "Penser la mobilité de demain"](#)

Liens utiles

[Consulter le dossier de l'enquête](#)

[En savoir plus sur le plan local de mobilité](#)